

**SOCLE : « FAIRE VIVRE UN GEM DANS L'ESPRIT DU CAHIER DES CHARGES »**

Occitanie

**COMPÉTENCES VISÉES :**

- Savoir se présenter, présenter sa structure et restituer une situation
- Analyser, synthétiser et restituer des situations donnant lieu à des orientations stratégiques
- Proposer des recommandations et définir des orientations stratégiques de court, moyen et de long terme

**ARGUMENT :** Cette formation à l'usage de tous les acteurs des GEM (Salariés, adhérents, parrains, gestionnaires) a vocation à transmettre à tous, le même niveau d'information concernant le cadre légal des GEM, leur administration, leur gouvernance et leurs enjeux.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :**

- Connaître le cahier des charges des GEM, et leur petite histoire dans la grande histoire
- Connaître le fonctionnement d'une association Loi 1901
- Evaluer les actions collectives à mener dans le but d'améliorer les pratiques du GEM
- Examiner le fonctionnement de son GEM, d'autres GEM

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS**

- Mode et durée : **2 h à distance / 2 jours en présence**
- Délai d'accès : **D'un mois jusqu'à 2 jours avant la formation en présence en fonction des listes d'attente**
- Effectif minimum : **6** / Effectif maximum : **16**

**LIEU : ALES (30) avec l'appui du GEM l'EMERAUDE**

**DATES :** VISIO d'information sur les formations : Lundi 1er décembre 2025 à 14h30

**FORMATION EN PRÉSENCE : MERCREDI 27 et JEUDI 28 MAI 2026 de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 16h30**

VISIO Post-formation : A définir avec les stagiaires sur un m@rdi solidaire

**TARIF :** À titre gratuit pour tous les bénéficiaires de la formation, le programme étant financé par la CNSA

**PROGRAMME :**

- MODULE 1 : Histoire des GEM
- MODULE 2 : Gouvernance d'une association Loi 1901 et application dans les GEM
- MODULE 3 : Responsabilités des administrateurs d'un GEM
- MODULE 4 : Délégations des tâches et autodétermination des adhérents

**FORMATEURS : Pierrick LE LOEFF, François BOURGES**

Les personnes chargées de la formation sont des professionnel.le.s ou bénévoles impliqué.e.s dans des GEM et témoignant de cinq ans d'expérience à minima au sein de GEM

**PUBLIC et PRÉ-REQUIS :**

- Maîtriser la langue française
- Être investi.e dans un GEM constitué

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

Alternance de temps d'apports théoriques et de travaux pratiques : fresques participatives, ateliers de co-développement, spatialisation, échanges de pratiques

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**

- Auto-évaluation sur les compétences acquises
- Bilan de fin de formation, apports pour chacun.e

**Les personnes en situation de handicap peuvent contacter la FiGEM pour l'organisation pédagogique de cette action de formation. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins par mail à [contact@cnigem.fr](mailto:contact@cnigem.fr) ou dans le questionnaire de positionnement qui valide votre inscription définitive.**